

l'an deux mil vingt-trois
Le quatre avril à dix-huit heures
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, légalement convoqué, s'est réuni en mairie
sous la présidence de Mme CHERET, Présidente du CCAS,

Date de convocation
27 MARS 2023

Etaient présentes :
Mmes BISSON, CHARIERAS, CHERET, DELAGE, FLOHIC, GILLMANN

**Date d'affichage
De la convocation**
27 MARS 2023

formant la majorité des membres en exercice.

**Date d'affichage
De la délibération**
6 AVRIL 2023

Pouvoirs : ./.

Absentes: Mmes BOIS, DURAND, MILON

Nombre de membres 9

Présents 6

Votants 6

OBJET : Vote du budget primitif 2023

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Après présentation par Mme la Présidente,

VOTE à l'unanimité le budget primitif 2023 arrêté comme suit :

Section de fonctionnement :

-dépenses : 10 972,43 €

-recettes : 10 972,43 €

Section d'investissement :

-dépenses : 2 075,94 €

-recettes : 2 075,94 €

Pour extrait conforme

Cernay-la-Ville, le 6 avril 2023



Claire CHERET
Présidente du CCAS